

Pour garantir le fonctionnement et la répartition des coûts d'équarrissage, Inaporc a décidé de rendre les cotisations obligatoires, à compter du 1^{er} janvier 2022. Photo d'illustration Lionel Le Saux



Filière porcine : les raisons de la crise

Depuis septembre dernier, le torchon brûle entre la Cooperl et l'interprofession porcine. Privé de la présidence d'Inaporc, le leader français a annoncé sa volonté de prendre son indépendance.

Jean Le Borgne

1 Le vote à l'origine des tensions

Depuis la réélection de Guillaume Roué à la présidence d'Inaporc, rien ne va plus entre l'interprofession porcine et la Cooperl. La coopérative de Lamballe (22), leader français du secteur porcin, a porté le vote devant la justice, s'appuyant sur les statuts d'Inaporc, qui prévoient une présidence tournante entre l'amont et l'aval. Bernard Rouxel, vice-président de la Cooperl, aurait dû être élu à la prési-

dence de l'interprofession, estime la coopérative. Le conseil d'administration d'Inaporc en a décidé autrement, votant à nouveau en faveur de Guillaume Roué, qui n'était, selon l'intéressé, pas candidat à sa propre succession.

2 Un audit financier

Outre le non-respect des statuts, la Cooperl s'inquiète de la gestion de l'interprofession. Conséquence de ce bras de fer, le leader français a décidé de ne plus cotiser pour ses producteurs et de ne plus participer à la collecte des cotisations de l'aval, s'agissant de cotisations volontaires non obligatoires.

Face aux critiques, Inaporc a lancé un audit de sa gestion, confié à un cabinet d'expertise. Le rapport sera rendu à la fin de l'été. « Cooperl est un acteur qui a fait ses preuves. Mais je déplore fortement qu'on mette une brèche dans le collectif », s'inquiète le président d'Inaporc.

3 Menace sur le système d'équarrissage

En pleines négociations sur la gestion des ATAA (animaux transportés

morts), la Cooperl vient de demander au ministre de l'Agriculture de ne pas valider l'obligation de contribution au système d'équarrissage décidée par Inaporc, estimant que sa gestion représentait un manque à gagner pour ses éleveurs. Conséquence : la coopérative veut quitter le système collectif d'équarrissage, menaçant son équilibre. L'annonce a conduit les comités régionaux porcins de l'ouest à appeler au dialogue à l'occasion de l'assemblée générale du 6 juillet.

4 Un conflit de personnes ?

Depuis le début de l'année, Guillaume Roué, le président d'Inaporc, n'est plus éleveur. « Je n'ai plus la prétention de représenter les gens alors que je n'exerce plus la profession », indique l'intéressé. Depuis la semaine dernière, il n'est plus président, ni administrateur d'Evel'up et quittera la présidence d'Inaporc au prochain conseil d'administration de septembre. Dans ces conditions, le conflit n'est pas une question de personnes, estime-t-il, trois mois après avoir annoncé sa décision en conseil d'administration.